

A3-T2 Préparer et réaliser l'amélioration ou la modification

PREPARER

1. Formaliser la solution et la faire valider.
2. Identifier et vérifier les matériels nécessaires à l'intervention.
3. Identifier les risques.
4. Préparer les outillages et les documents nécessaires.
5. Vérifier les conditions de son intervention.

REALISER

1. Consigner ou participer à la consignation du bien.
2. Assembler les éléments nécessaires.
3. Réaliser les réglages, les essais.
4. Remettre en service.

Préparer CP3.1

- ✓ Prendre connaissance de la demande d'intervention
- ✓ Collecter les documents nécessaires à l'intervention
- ✓ Situer le ou les dispositifs de sécurité interne ou externe du bien
- ✓ Identifier les risques de son intervention
- ✓ Recenser les moyens de protections individuels et collectifs
- ✓ Formuler les modifications à apporter si nécessaire
- ✓ Analyser ou établir la procédure de son intervention
- ✓ Evaluer le temps nécessaire et le délai de remise en production
- ✓ Planifier son intervention en tenant compte : des impératifs de production, des stocks disponibles et de la durée estimée de son intervention
- ✓ Rassembler et inventorier les outils, les appareils de mesures et de contrôles, les moyens de manutentions et de sécurité nécessaires

Réaliser CP1.5

- ✓ Préparer la zone d'intervention (bien et son environnement).
- ✓ Effectuer la dépose de la partie du bien à modifier.
- ✓ Réceptionner les travaux externalisés
- ✓ Installer les éléments de l'amélioration ou de la modification
- ✓ Effectuer les tests et procéder à la mise au point (réglages, paramétrages...).
- ✓ Rétablir l'environnement.
- ✓ Mettre en service le bien avec l'exploitant (après déconsignation).
- ✓ Maîtriser les risques tout au long de l'intervention